

opinion, she is entitled to compensation. She has a pecuniary interest in the life of her son; if the occasion arises when his support is required, she has a legal right to enforce it. I find no contributory negligence on the part of the deceased. After he was taken in charge by the constables, he did nothing that he should not have done to bring about the resulting conditions. I would assess the damages at \$400.

*Geoffrion, Geoffrion & Cusson, attorneys for plaintiff.*

*Archambault, Lavallée, Jarry, Buller & Damphouse, attorneys for defendant.*

\* \* \*

NOTES.—Une compagnie de chemin de fer qui entreprend de transporter une personne absolument ivre, lui doit protection et en conséquence, c'est une faute, pour les employés qui savent qu'une personne, en cet état, se tient sur la plateforme, de faire partir le convoi.

Dans l'évaluation des dommages, la Cour tiendra compte de l'état d'ivresse du demandeur.

*C. S. Demers, J., 1909, Ducharme vs. The Canadian Pacific Railway Co., 16 R. J., 27.*

Lorsque le concours d'un cas fortuit et d'un quasi-délit produit un accident, le recours de la victime, ou de ses représentants, n'en est pas moins ouvert contre l'auteur du quasi-délit; mais le tribunal doit arbitrer les dommages en tenant compte de ce concours de cause, comme dans le cas de faute commune.

*C. S., Demers, J., 1908, Parker vs La corporation du Canton de Hatley, R. J. Q., 33, C. S., 52.*

---